



Unité – Egalité – paix
وحدة مساواة سلام

**Mission Permanente
De la République de Djibouti
Après de L'office des Nations – Unies
Et des autres Organisations
Internationales à Genève**

Vérifier au prononcé

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
جنيف سويسرا

**Conseil des Droits de l'Homme
23ème session**

**Dialogue interactif avec Mme la Rapporteuse Spéciale des Droits de l'Homme en Erythrée
Déclaration faite par S.E Mohamed Siad Douale,
4 juin 2013**

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation tient à féliciter le la Rapporteuse Spéciale, Mme Keetharuth pour la qualité et de son rapport et sa présentation au Conseil.

La Mission Permanente se réjouit d'avoir contribué à faciliter la mission du Rapporteur Spécial à Djibouti, afin que Mme Keetharuth puisse rencontrer les survivants de violation des droits de l'Homme en Erythrée.

Toutefois nous déplorons le fait que le Gouvernement Érythréen n'ait pas coopéré avec le titulaire de mandat et que jusqu'à aujourd'hui les courriers adressés dans ce sens aux autorités de l'Erythrée soient restés lettre morte.

En dépit de cette double contrainte à laquelle elle a fait face : l'obstruction des autorités érythréenne et le temps relativement court mis à sa disposition, ma délégation tient à saluer la méthodologie utilisée par le Rapporteur Spécial pour obtenir des informations sur la situation des droits de l'homme sur le terrain afin d'obtenir le maximum d'informations sur une situation qui chaque jour devient de plus en plus préoccupante.

Le rapport fait état de violation des droits humains telles que les exécutions extrajudiciaires et la politique du « shoot-to-kill » à la frontière mené par les autorités de ce pays mais encore les disparitions forcées, la détention au secret, les actes de tortures, les traitements cruels, inhumains et dégradants. Nous demandons au Gouvernement Érythréen de coopérer avec le titulaire de mandat et nous réaffirmons notre soutien au renouvellement du mandat. Nous formulons le vœu que les distingués membres du Conseil lui réitéreront leur pleine appui de même qu'ils l'ont fait lors de l'adoption par consensus de la résolution créant le mandat à la 20ème session.

Nous souscrivons aux recommandations émises par Mme Keetharuth dans son rapport qui récapitule les priorités telles qu'elles lui sont apparues suite à l'élaboration de son premier rapport.

En conclusion nous invitons le Rapporteur Spécial à communiquer dans son prochain rapport au Conseil toutes informations relatives aux prisonniers de guerre Djiboutiens disparus depuis les affrontements qui ont eu lieu du 10 au 12 Juin 2008 et à approfondir son analyse.

Merci Monsieur le Président.

Mission permanente de la République de Djibouti
19, Ch. Louis-Dunant
1202 Genève
T : + 0041 (0) 22 749 10 90
F : + 0041 (0) 22 749 10 91